



# La Panthère

NUMÉRO

65

Août 2025

## Association des Anciens du 19ème Régiment d'Artillerie à Cheval

association sans but lucratif - Siège : rue François Couteaux 44 Bte 20 à 1090 Bruxelles

Numéro d'identification : 477436077 – Arrondissement judiciaire : 1000 Bruxelles

Secrétaire : Charles De la Roy, rue de Momelette 58 à 4350 Momale

Tél. (0)4 250 13 65 – e-mail : [Charles.delaroy@skynet.be](mailto:Charles.delaroy@skynet.be)

Trésorier : Marc Wauquier, rue François Couteaux 44/20 1090 Bruxelles

Tél. (0)2 268 36 91 – e-mail : [marc.wauquier@skynet.be](mailto:marc.wauquier@skynet.be)

Site 19 ACh : [http:// www.anciens19ach.be](http://www.anciens19ach.be) - Site FRACH : <http://www.kvra-frach.be>

## Le Mot du Président

Chers Anciens du Régiment, Chers Amis,

La période de vacances se terminant petit à petit, il est plus que temps de vous informer des résultats de notre Assemblée Générale du 6 mai dernier et de vous communiquer les détails de notre repas de retrouvailles du 12 octobre prochain.

Je vous laisse découvrir le compte-rendu mais je soulignerai cependant une décision de l'AG qui n'organisera plus d'activités récréatives au profit des membres. Ces activités avaient été suspendues pendant la période Covid, et n'ont jamais été reprises. Ceci s'explique par le peu de succès des activités « libres et remboursées par l'ASBL » pendant la période Covid, et par la difficulté de proposer une activité susceptible de plaire au plus grand nombre, en fonction des problèmes d'éloignement et donc de mobilité, plus dissuasifs qu'auparavant. Il est cependant toujours possible qu'une activité soit proposée à l'initiative d'un membre si une opportunité se présente.

En attendant de vous revoir nombreux lors de nos retrouvailles, recevez toutes nos amitiés, de Vicky et moi-même ainsi que de tous les administrateurs qui œuvrent pour le bon fonctionnement de notre Association.

PS :

Martin Scheiff m'a envoyé l'OJ 42/94, annonçant la dissolution du Régiment en juin 1994. C'est le dernier document officiel du Régiment, signé par le Lt Thierry Mathy, S1. Je tenais à ce que la Panthère diffuse ce document en hommage à Thierry, disparu le 12 mai dernier. Madame Chantal Mathy a également envoyé une gentille carte pour remercier les Anciens de leur soutien.

Daniel Thirion

### Dans ce numéro

- PV AG ordinaire du 06 mai 2025
- Retrouvailles 2025
- Calendrier commun amicales Aie
- In Memoriam
- Ordres journaliers régimentaires N° 42/94 du 23 juin 1994

L'assemblée générale ordinaire de L'Association des Anciens du 19<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie à Cheval (ASBL 19 ACh) s'est tenue ce 06 mai 2025 au Club Prince Albert, rue des Petits Carmes 20 à 1000 Bruxelles.

12 membres étaient présents ou représentés (9 présents et 3 procurations), 4 membres s'étaient excusés.

## **Ouverture et introduction par le président**

Le Président, M. Daniel Thirion, déclare l'assemblée générale ordinaire ouverte à 11:34 Hr.

Il prononce un mot de bienvenue et remercie les membres présents.

Le Président énonce les noms des Anciens et épouses d'anciens décédés depuis l'AG 2024 et invite l'assemblée à un moment de recueillement en leur mémoire :

• LtCol Hre	André	DENIS	03 Jun 24
• M.	Daniel	KEULEMANS	10 Jul 24
• Mme	Liliane	VANGEIT	13 Aou 24
• Maj e.r.	Roland	ROSKAM	23 Aou 24
• M.	Jean	CORNET	29 Sep 24
• Adjt e.r.	François	DUVIVIER	07 Oct 24
• M.	Jean-Marie	LACCROIX	10 Jan 25
• Cdt e.r.	Richard	DURIEUX	11 Jan 25
• Mme	Edith	BOHNE	12 Jan 25
• Col Hre	Pierre	NYSSSENS	06 Avr 25

## 1. **Approbation des PV des AG extraordinaire et ordinaire du 17 avril 2024**

L'AG ne formule aucune remarque quant aux procès-verbaux des AG extraordinaire et ordinaire du 17 avril 2024, parus dans la Panthère N° 63 de juillet 2024.

Ces procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

## 2. **Situation des membres**

Le Trésorier donne la situation des membres au 31 décembre 2024 : 109 membres, soit 107 membres effectifs et 2 membres adhérents.

Le Président remarque que c'est là plus qu'en 2023.

Le Trésorier a récemment communiqué (en interne à l'OA) une liste arrêtée à mai 2025 de 74 membres « seulement ». Il s'agit en effet des membres en ordre de cotisation 2025 à ce jour.

Les cotisations pouvant être payées tout au long de l'année, nul doute que ce chiffre va augmenter.

Des rappels de paiement individualisés accompagneront les Panthères à paraître.

## 3. **Rappel des activités depuis l'AG 2024**

a. Repas de retrouvailles à Fexhe-le-Haut-Clocher au restaurant « Le Vieux Noyer » (12 octobre 2024)  
41 personnes y ont assisté.

Les commentaires ont été très positifs, le repas a plu au plus grand nombre.

b. Pas d'autres activités organisées en 2024.

#### 4. **Maison de la Jeunesse**

- a. L'organigramme de la Maison de la Jeunesse (MJ) a été modifié.  
La MJ dépend à présent du CPAS d'Ixelles, au point que même les finances de la MJ sont désormais gérées par le CPAS.  
Les relations avec le CPAS (et partant avec la MJ) s'en trouvent modifiées, voire rendues plus difficiles.  
M. Léopold Vangeit souhaite être déchargé de sa mission de liaison avec la MJ.

b. Utilisation du budget 2024 :

Selon ce qui avait été convenu, la MJ a acheté une table de ping-pong pour l'extérieur.  
Ceci a été possible grâce au fait que les montants alloués en 2023 (non utilisés) et 2024 ont été cumulés, auxquels sont encore venu s'ajouter des dons.  
Il faut signaler un don très généreux de 250 € pour lequel la directrice de la MJ, Madame Delangre, a remercié le donateur.

c. Projet 2025 :

Madame Delangre a fait parvenir un courrier d'un éducateur spécialisé de la MJ qui propose de relancer l'atelier bois de la MJ, en soulignant l'aspect éducatif de ce projet.  
À cette fin, une « shopping list » d'outils et matériaux a également été transmise.

M. George Olivier fait observer que notre philosophie a toujours été de supporter un projet qui émane des enfants eux-mêmes et pas d'aider à la concrétisation d'un projet du personnel encadrant dans lequel les enfants ne se retrouveraient que peu.

Certain du soutien de l'ASBL à la MJ, le Président propose de se rendre à la MJ, d'y rencontrer les responsables de la MJ et du CPAS afin d'éclaircir les choses et d'en faire rapport à l'OA qui décidera de la suite à donner.  
Précision : l'ASBL ne versera des fonds au CPAS d'Ixelles que sur présentation d'une facture en concordance avec les souhaits de la MJ et à concurrence du budget 2025 alloué (350 € de l'ASBL + dons éventuels).

L'AG n'émet aucun autre commentaire.

#### 5. **Site Internet**

Notre webmaster étant excusé, le Président prend la parole et note une amélioration du site.  
Il relève aussi que les pages « Facebook » (Fb), plus informelles que notre site, contiennent beaucoup plus de messages « personnels » (recherche d'anciens, contacts perso, ...).  
Des annonces pour nos retrouvailles et un lien vers le site se retrouvent également sur ces pages.

#### 6. **Situation financière et bilan 2024**

- a. Le trésorier expose la situation financière : l'avoir était de 9.221,48 € au 31 décembre 2024.  
b. Résultat de l'exercice 2024 :  
1) Recettes de 1.327,00 € (1.112 € en cotisations + 189,00 € de dons + 26,00 € en intérêts),  
2) Dépenses de 1.973,00 € (détails : voir tableau en fin de texte)  
3) Au final, perte de 646,00 €.  
c. L'AG ne formule aucune remarque quant à ces chiffres.

#### 7. **Rapport du membre chargé du contrôle des comptes**

En l'absence de M. Marcel Savoye (excusé), le Président donne lecture de son rapport de l'examen des comptes 2024 qu'il a effectué ce 12 avril 2025. Il déclare la comptabilité en ordre et propose à l'AG d'approuver les comptes et de donner décharge à l'OA pour la gestion financière se rapportant à la période du 01 janvier au 31 décembre 2024.

À l'unanimité, l'AG approuve les comptes de l'exercice 2024 et donne décharge au CA pour la gestion financière de l'exercice 2024.

## 8. Questions soulevées par 1/20<sup>ème</sup> des membres

### a. Contacts avec les autres Associations d'artilleurs :

#### 1) Autres ASBL

Le Président rappelle que le calendrier commun qui est désormais publié dans la Panthère, n'est qu'un outil d'information, chaque association restant totalement indépendante.

Nul doute que cela a permis à certains de revoir d'anciens collègues ou amis perdus de vue.

#### 2) FRACH (Fraternelle Royale de l'Artillerie à Cheval).

La FRACH organise annuellement « La Journée de l'Artillerie à Cheval » à Louvain au cours de laquelle un dépôt de fleurs est organisé. La FRACH prévoit toujours et prend en charge le paiement d'une gerbe aux couleurs du 19ACh.

C'est une activité où fort peu de francophones participent. Le Président réitère son appel à assister à la journée.

Nous ferons dorénavant appel à nos membres par mail et non plus via la Panthère qui paraît bien souvent après l'activité, ou dans des délais qui ne permettent aucune réaction.

Le Président demande si notre ASBL est devenue membre de la FRACH, ce à quoi le Trésorier répond que les statuts de la FRACH n'autorisent que l'affiliation de personnes physiques.

Le Président étant maintenant lui-même affilié à la FRACH, il transmettra les infos reçues pour suite voulue (envoi d'invitation par exemple).

#### 3) Journée des Associations en mai à Brasschaat.

Cette année, la journée des Associations aura lieu le 8 mai 2025.

Le programme et le timing qui y est lié n'autorise en pratique que le dépôt de fleurs et un drink, sans possibilité de repas ou de temps libre pour, par exemple, visiter la salle du 19 ACh du musée de l'Aie.

De plus, le timing avec un RV à la gare de Berchem à 09:00 Hr est fort peu adapté aux francophones, qui d'ailleurs, ne se pressent pas aux portillons pour assister à la cérémonie.

Ici aussi, nous relayerons les informations futures par e-mail plutôt que via la Panthère.

### b. Débat sur l'opportunité des activités culturelles ou de loisirs

Il est un fait que nous vieillissons tous et que des problèmes de mobilité commencent à se poser. Beaucoup d'activités, intéressantes au demeurant, deviennent inaccessibles pour un nombre toujours croissant de membres.

Le Président propose de ne plus organiser d'activité récréative.

M. Marc Wauquier fait remarquer qu'une activité récréative n'est en soi pas difficile à organiser. Le problème est qu'il faut aussi organiser un repas, sans quoi très peu de monde se déplace.

M. José Toussaint dit que l'attrait d'une activité culturelle est avant tout une affaire de goût personnel. Ce que les uns apprécient, n'est pas forcément du goût des autres.

M. Emile Brans est d'avis que l'AG et un repas de retrouvaille annuel suffisent.

Un consensus se dégage donc pour dire que l'ASBL n'organisera plus d'activité récréative systématique, mais qu'un volontaire peut toujours se proposer pour organiser quelque chose.

## 9. Activité 2025 à venir

Repas de retrouvailles : le dimanche 12 octobre 2025 au même endroit qu'en 2024 : Salons du « Vieux Noyer » à 4347 Fexhe-le-Haut-Clocher.

## 10. Proposition de budget 2025 et de cotisation 2026

Le Trésorier commente ses propositions : voir les chiffres au tableau joint.

Il s'agit :

- de sa proposition de budget 2025.
- de sa proposition de fixer cette année encore la cotisation 2026 à 10,00 €.

Le budget 2025 présenté par le Trésorier et la cotisation 2026 à 10,00 € sont adoptés par l'AG.

## 11. Membre(s) chargé(s) du contrôle des comptes de 2025

Par la voie du Président, M. Marcel Savoye se propose pour effectuer le contrôle des comptes 2025.

L'AG entérine cette proposition et désigne M. Savoye pour effectuer le contrôle des comptes 2025.

## 12. Elections statutaires :

- Suite au décès de M. Roland Roskam, UN poste d'administrateur est éventuellement à pourvoir (Statuts : minimum 4 et maximum 7 administrateurs – situation actuelle : 6 administrateurs).
- Aucune candidature n'a été reçue par écrit.
- Aucun candidat ne se manifeste durant cette assemblée générale.
- L'organe d'administration se compose donc comme suit (ordre alphabétique) :  
 M. Charlier Stéphane : administrateur (2024-2028),  
 M. De la Roy Charles : administrateur et secrétaire (2024-2028),  
 M. Louis Philippe : administrateur (2024-2028),  
 M. Thirion Daniel : administrateur et président (2022-2026),  
 M. Vandijck Dany : administrateur et webmaster (2023-2027),  
 M. Wauquier Marc : administrateur et trésorier (2024-2028).

## 13. Le Président fait un dernier tour de table.

Rien n'est ajouté.

Le Président lève la séance à 13:16 Hr.

Tableau : Résultat 2024

Résultat 2024			
RECETTES		DEPENSES	
Cotisations 2024	1112		
		<i>Repas de retrouvailles</i>	328
		Activités article 3	328
		La Ramure	1038
Intérêts compte d'épargne	26	<i>Frais de gestion des comptes</i>	45
		<i>Copies/Tel/Fax/Courrier</i>	0
		<i>Panthères</i>	34
		<i>Réunions</i>	0
		<i>Matériel</i>	0
		<i>Site Web</i>	56
		<i>Moniteur</i>	158
Somme Admin/Fonctionnement	26	Somme Admin/Fonctionnement	293
		Assurance RC	71
		AG	243
Divers - Dons	189		
		<b>Résultat 2024</b>	<b>-646</b>
Total	1327	Total	1327

Tableau : Budget 2025

Budget 2025			
RECETTES		DEPENSES	
Cotisations 2025	950	Report 2024	1062
		Ristourne membres 2,5*108	270
		Dotation 2025	650
		Activités article 3	1982
<i>Intérêts compte d'épargne</i>	10		
		Dotation 2025	350
		Don 2025	50
		La Ramure	400
		<i>Frais de gestion des comptes</i>	60
		<i>Copies/Tel/Fax/Courrier</i>	20
		<i>Panthères</i>	80
		<i>Réunions</i>	80
		<i>Matériel</i>	20
		<i>Site Web</i>	60
Somme Admin/Fonctionnement	10	Somme Admin/Fonctionnement	320
		AG	250
Don Ramure	50	Assurance RC	71
		Moniteur	170
		<b>Budget 2025</b>	<b>2183</b>
Total	1010	Total	1010

# Retrouvailles 2025

Cette année, notre repas de retrouvailles se tiendra le dimanche 12 octobre 2025 à partir de 12 heures en la salle « Au Vieux Noyer », Rue du Flot 22 - 4347 Fexhe-le-haut-clocher <https://www.auvieuxnoyer.be/>

Pour celles et ceux qui se déplacent en voiture, l'endroit se situe au centre des régions de Liège - Huy – Waremme, à 2 km de l'autoroute E40, à 60 minutes de Bruxelles et 20 minutes de Liège. Dans le village, suivre les panneaux de signalisation « A vî Djeyî ». Un parking privé est mis à disposition.

Il y a également possibilité de s'y rendre en transport en commun : la gare de Fexhe-le haut clocher se trouve non loin de la salle. Le menu qui vous est proposé se compose comme suit :

Apéritif, mises en bouche,  
Soufflé de gambas et d'écrevisses, bouillon Thaï, julienne de légumes,  
Filet de porc saumuré, purée de Butternut, légumes Caponata,  
Parfait glacé aux pépites de violettes et zestes de lime,  
Café.

Le coût du repas est fixé à 54,00 euros par personne pour les membres et leur(s) parent(s) au premier degré ainsi que pour leur compagne, et à 69,00 euros pour les non-membres. Les boissons (vins, Jupiler, eaux, softs, café) sont comprises dans le prix du repas. Les participants présentant des problèmes liés aux allergènes peuvent le mentionner lors de leur inscription. Le restaurant en sera informé et en tiendra compte dans la mesure du possible.

Votre virement, mentionnant en communication le nombre de participant(s), fera office d'inscription ferme et définitive (pas de remboursement en cas de rétractation, excepté pour cas de force majeure). Il est à effectuer au compte BE69-0013-7095-7378 de l'asbl 19 ACh, et devra impérativement nous parvenir pour le 06 septembre 2025 au plus tard.

Pour les membres des amicales d'Artillerie (1A-3A-20A-80A) qui souhaitent prendre part à cette journée, il leur est demandé de s'inscrire via le lien d'inscription indiqué dans le calendrier ci-dessous et de régler le montant de leur participation (69,00 /personne) au compte BE69-0013-7095-7378 de l'asbl 19 ACh.

## Calendrier des activités et POC ou liens pour les activités de la Défense et des autres ASBL de l'artillerie

Date	Amicale	Activité	Lieu	Adresse mail de contact	Lien inscription	Lien Invitation
06-09-25	20A	Retrouvailles	Jardins d'Annevoye	<a href="mailto:asbl20a@gmail.com">asbl20a@gmail.com</a>		
27-09-25	3A	Journée récréative	A définir	<a href="mailto:secretariat@3a-fraternelle.be">secretariat@3a-fraternelle.be</a>		
11-10-25	80A	Retrouvailles	Salons du vieux Noyer Fexhe-le-Haut- Clocher	<a href="mailto:ruaux_jm@hotmail.fr">ruaux_jm@hotmail.fr</a> ; <a href="mailto:stephanelibioul@hotmail.com">stephanelibioul@hotmail.com</a>	<a href="mailto:ruaux_jm@hotmail.fr">ruaux_jm@hotmail.fr</a> ; <a href="mailto:stephanelibioul@hotmail.com">stephanelibioul@hotmail.com</a>	<a href="mailto:ruaux_jm@hotmail.fr">ruaux_jm@hotmail.fr</a> ; <a href="mailto:stephanelibioul@hotmail.com">stephanelibioul@hotmail.com</a>
12-10-25	19ACh	Retrouvailles	Salons du vieux Noyer Fexhe-le-Haut- Clocher	<a href="mailto:marc.wauquier@skynet.be">marc.wauquier@skynet.be</a>	<a href="mailto:marc.wauquier@skynet.be">marc.wauquier@skynet.be</a>	
17-10-25	1A	Retrouvailles	La Reine des Près Houffalize (Vissole)	<a href="mailto:fraternelle1a@gmail.com">fraternelle1a@gmail.com</a>	<a href="mailto:fraternelle1a@gmail.com">fraternelle1a@gmail.com</a>	Ultérieurement
04-12-25	Comité Ste Barbe	Repas Ste Barbe	A définir	<a href="mailto:vandijck.dar@gmail.com">vandijck.dar@gmail.com</a>	Ultérieurement	Ultérieurement
14-03-26	20A	AG Annuelle				
28-03-26	3A	AG annuelle	La Reine des Près Houffalize (Vissole)	<a href="mailto:secretariat@3a-fraternelle.be">secretariat@3a-fraternelle.be</a>	Ultérieurement	Ultérieurement

## IN MEMORIAM

C'est avec une profonde tristesse qu'il nous revient de vous faire part du décès

- de Monsieur le Major e.r. **Thierry Mathy**, survenu le 12 mai 2025 ;
- de Madame **Nicole Faniel**, survenu le 03 août 2025.

La Panthère présente ses sincères condoléances à la famille et aux amis.

19 REGIMENT D'ARTILLERIE  
A CHEVAL  
BPS 3  
Forces Belges en ALLEMAGNE  
Tf : Siegen 291

Le 23 Jun 94

No 5892

ORDRES JOURNALIERS REGIMENTAIRES No 42/94

Artilleurs.

Le 29 juin 1994, par décision de monsieur le ministre de la Défense nationale, le 19<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie à Cheval sera dissout en vue de sa fusion avec les 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> Rijdende Artillerie, afin de créer le Régiment d'Artillerie à Cheval.

Depuis sa reformation le 15 juillet 1951, par votre discipline, votre allant et votre tenue, vous avez été les dignes successeurs de vos aînés.

Partout et en toutes circonstances, lorsque le Régiment a eu besoin de vous, vous avez toujours répondu : " Toujours prêt ".

Maintenant, le temps est venu de nous séparer. A tous ainsi qu'à vos familles, je souhaite bonne chance dans votre nouvelle garnison.

Vive le 19 ACh !

Pour ampliation



T. MATHY

Lt

S1

J-P. SERRE

Maj

Comd a.i.